Département du Pas de Calais

Mairie de Mentque Nortbécourt

63 Rue Vieille Rue

62890 Mentque Nortbécourt

Tél : 03 21 82 67 98

ARRETE DU MAIRE

2025-015

Le Maire de la Commune de ***MENTQUE-NORTBECOURT***,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - Huitième partie - Signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Vu le Circulaire Ministériel (Intérieur) n° 86.230 du 17 juillet 1986 sur la répartition des pouvoirs de police en matière de circulation routière,

Vu la demande reçue le **30 octobre 2025** de **LEROY TP**,

Considérant la nécessité de prendre des mesures pour permettre ***les Travaux de réfection de voirie, rue Lambert*.**

ARRETE

Article 1 : **Pour la période du 12 au 21 novembre 2025**, **la chaussée sera rétrécie, le stationnement et les dépassements seront interdits, la vitesse sera limitée à 30km/h aux abords du chantier,** sur la **Voie Communale dite, rue Lambert** pour l'exécution des travaux susmentionnés.

La journée du mardi 18 ou du mercredi 19 novembre 2025, la route sera barrée sur la voie communale dite, **rue Lambert pour mise en œuvre des enrobés de voirie.**

Article 2 : La signalisation sera mise en place et entretenue par les soins et aux frais de la Société en charge des travaux.

Article 3 : Le Maire, la Gendarmerie Nationale, la société **LEROY TP,** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, du respect du présent arrêté.

Mentque-Nortbécourt le 30 octobre 2025

Le Maire,

Christian TERNINCK

MAIRIE DE MENTQUE NORTBECOURT 62890